



Délibération n°641
ARADEL
Adhésion

Réunion du Comité Syndical du 10 Octobre 2019

Convoqué le trente septembre deux mille dix-neuf, le Comité syndical s'est réuni le dix octobre deux mille dix-neuf à dix-huit heures pour sa quatre-vingt treizième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Communauté, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

93^e Séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20191010-641-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2019

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Madame Pascale AMEIL
Monsieur José BELDA
Monsieur Pierrick BELLAT
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Gérard BONHER
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Pierre CERLES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Gérard DUBOIS

Monsieur René GUÉLON
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Bruno VALLADIÉ
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Jacques VIGNERON
Monsieur René VINZIO
Monsieur Daniel VOGT
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL

À Monsieur Michel PROSLIER
À Monsieur Dominique ADENOT
À Monsieur Jacques CHEVALIER
À Monsieur Marc REGNOUX
À Monsieur Frédéric BONNICHON

Étaient excusés / absents :

Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Monsieur Philippe GAILLARD
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Dominique GUÉLON

Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Christian SIMONET
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

ARADEL : Adhésion

Monsieur le Président explique aux membres présents de l'Assemblée que l'ARADEL (Association Rhône-Alpes des professionnels du Développement Économique Local) est un acteur régional de l'accompagnement des professionnels du développement économique et territorial, constitué sous forme associative.

Créé en 1986 pour répondre aux évolutions du métier de développeur économique local, l'ARADEL a pour missions :

- ✓ de renforcer, développer les échanges et l'information vers et entre les adhérents ;
- ✓ de professionnaliser les adhérents, notamment par la formation ;
- ✓ développer et valoriser les capacités, les connaissances, l'analyse sur trois types d'expertises : les métiers du développeur économique, notamment sur les liens existant ou à créer vis à vis des autres métiers du développement local ; l'évaluation des politiques économiques territoriales ; les stratégies de développement territorial ;
- ✓ d'être force de propositions et de représentation sur ces domaines de compétences soit à la demande des adhérents, soit à la demande des partenaires soit en fonction des thèmes d'actualité.

L'ARADEL conduit ainsi un travail de professionnalisation des acteurs du développement économique local qui permet d'appuyer la mise en œuvre de politiques cohérentes et de répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Une offre de formations riche, des journées d'échanges, des ateliers pratiques ou encore des colloques sont organisés chaque année pour mobiliser le réseau et favoriser les échanges d'expériences et la constitution de savoirs et savoir-faire à destination des adhérents.

Pour accomplir ses missions, l'ARADEL s'appuie sur une équipe de 4 personnes et sur l'expertise de ses membres, répartis en trois catégories : membres titulaires, membres associés et membres partenaires. Compte tenu de la dimension réseau qui l'anime, l'ARADEL demande à ses membres ainsi qu'à tout développeur territorial individuel ou toute structure souhaitant bénéficier de son offre de prestations, de s'engager à adhérer annuellement à l'association.

L'ARADEL compte aujourd'hui 900 adhérents dont une pluralité d'organismes de développement économique (collectivités territoriales, agences de développement économique, comités d'expansion économique,) et des profils variés de développeurs économiques.

Acteur à part entière dans la dynamique économique régionale, l'ARADEL a choisi depuis 2018, de déployer ses actions sur le périmètre Auvergne Rhône Alpes.

Compte tenu de l'intérêt à renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et des acteurs économiques à travers divers projets structurants portés par le Grand Clermont sur son territoire (à travers le Projet Alimentaire Territorial notamment), une adhésion à l'ARADEL permettra aux agents du Grand Clermont d'accéder au programme de formation afin de monter en compétences sur ces

aspects. Le montant d'une adhésion individuelle s'élève à 35,00 €. Cette adhésion permettra à un agent du Pôle Développement de suivre une première formation dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de statuer sur le financement d'une adhésion individuelle par le PETR Grand Clermont à l'ARADEL.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver le financement d'une adhésion individuelle par le PETR Le Grand Clermont à l'ARADEL ;**
- **que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2019.**

À Clermont-Ferrand, vendredi 11 octobre 2019.

**Dominique ADENOT,
Président.**

